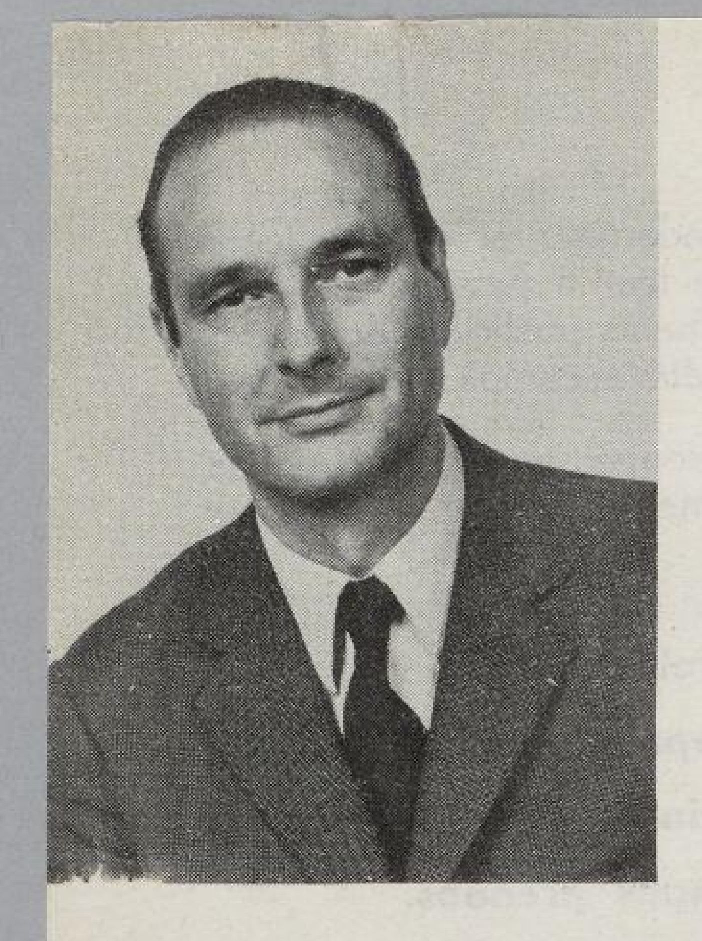


Liberté - Egalité - Fraternité | RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | Liberté - Egalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

3ème CIRCONSCRIPTION - USSEL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DU 4 MARS 1973

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS POUR LE SOUTIEN AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Chers Compatriotes,

Le scrutin de mars 1973 revêt une importance capitale.

Au plan national, le peuple français est appelé à choisir entre la poursuite d'une politique d'expansion économique, de progrès social et d'indépendance nationale, et au contraire la voie aventureuse où veut l'engager l'alliance conclue sous la houlette du Parti Communiste.

L'action largement positive accomplie par la majorité sortante se traduit par le retour à l'ordre intérieur après mai 1968, une augmentation importante du pouvoir d'achat des plus défavorisés, le développement des équipements collectifs (routes, hôpitaux, écoles, piscines...), une politique agricole tournée vers le soutien des exploitations familiales et la garantie du revenu des éleveurs, un ensemble de réformes capitales pour notre avenir, notamment sur le plan social.

Cette action est appelée à se développer au cours de la prochaine législature, ainsi que l'a affirmé solennellement le Premier Ministre lorsqu'il a présenté, à Provins, les objectifs de la majorité et les engagements qu'il prenait pour les cinq années à venir.

Pour la 3ème circonscription de la Corrèze, le bilan des cinq dernières années montre, de façon indiscutable, que notre région s'est enfin intégrée au grand mouvement de modernisation de notre pays. Après des décennies de régression, d'enclavement dans tous les domaines, de désespérance en l'avenir, la haute et moyenne Corrèze affirme une foi et un dynamisme nouveaux.

Notre action, depuis 1967, a contribué à lui redonner l'élan nécessaire :

- **COMMUNICATIONS** : il fallait doter notre région d'une infrastructure de communications nécessaire au développement économique : le dossier de la RN 89 a été plaidé, les crédits obtenus, les travaux engagés ; dans le même esprit, les liaisons de chemin de fer maintenues, des aérodromes créés, le téléphone en voie d'automatisation.

- **EMPLOIS** : il fallait créer des emplois, amener des industries. Les résultats sont là : près de 1500 emplois, 35 millions de francs investis dans l'industrie.

- **AGRICULTURE** : il fallait permettre aux agriculteurs de se moderniser, créer l'Office de la Viande pour garantir les prix ; instaurer des subventions et des prêts bon marché pour l'élevage, favoriser l'installation des jeunes. Toutes ces mesures ont été prises en accord avec les représentants de la profession.

- **ENSEIGNEMENT** : il fallait améliorer les conditions d'enseignement : c'est ainsi qu'ont été créés le C.E.S. et le C.E.T. d'Ussel, le C.E.S. de Treignac, les centres de F.P.A., l'I.U.T. d'Egletons ; maintenus les C.E.G. menacés ; que sont en voie d'extension le C.E.T. de Neuvic le lycée de Bort, tandis qu'ont été construites de nombreuses classes primaires et maternelles.

● **ÉQUIPEMENTS** : il fallait permettre à nos communes de se moderniser et offrir à leurs habitants un cadre de vie digne de notre temps. Notre concours ne leur a pas été ménagé, qu'il s'agisse de chemins, d'adduction d'eau, d'assainissement, de bâtiments publics, d'éclairage, d'équipements sportifs et touristiques ; c'est un énorme effort qui a été accompli en cinq ans.

● **LOGEMENTS SOCIAUX** : notre action a aussi permis de développer la construction de logements, de mettre en place des établissements pour les personnes âgées et d'améliorer l'équipement sanitaire.

Nous nous engageons à poursuivre notre tâche sans relâche.

Nous maintiendrons des contacts fructueux avec vos représentants.

Nous resterons attentifs à vos besoins et à vos aspirations.

Nous continuerons à tenir tous les engagements que nous prenons.

● Dès le printemps, la RN 89 fera l'objet de nouveaux travaux de rectification. En même temps, un grand programme triennal sera engagé sur les anciennes routes nationales secondaires (Ussel-Neuvic, Ussel-Bort, Meymac-Bugeat).

● De nouvelles industries viendront s'implanter ; des pourparlers sont en cours.

● La construction de logements sociaux va connaître un nouvel essor.

● La nouvelle politique de l'élevage, et spécialement la création de l'Office de la Viande, garantira les débouchés et les revenus des agriculteurs.

● Le commerce et l'artisanat tireront bénéfice de l'accroissement de notre population ; des zones artisanales seront créées à Bort, Egletons, Meymac.

● L'équipement priotaire des communes (voirie, eau, assainissement, électricité, téléphone, etc.) sera poursuivi et amplifié.

● Des investissements touristiques nouveaux seront réalisés.

● Les activités de la forêt feront l'objet de notre attention en vue de valoriser nos bois, par une meilleure organisation des débouchés, tout en respectant, grâce à une nouvelle réglementation sur le zonage, les intérêts des agriculteurs.

Electrices, Electeurs de haute et moyenne Corrèze, votre décision du 4 mars est, en réalité, un choix entre la poursuite de notre expansion et le retour à la stagnation ; un choix entre l'avenir et le passé.

Chaque voix est indispensable et peut être déterminante.

Dès le 4 mars 1973, vous devez voter.

VOUS REFUSEREZ L'AVENTURE QUE VOUS PROPOSE LE PROGRAMME SOCIALO-COMMUNISTE.

VOUS VOTEREZ POUR L'AVENIR DE LA HAUTE ET MOYENNE CORRÈZE.

VOUS VOTEREZ POUR UNE FRANCE LIBRE, PROSPÈRE ET INDÉPENDANTE.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Jacques CHIRAC
Ministre de l'Agriculture
et du Développement Rural
Président du Conseil Général de la Corrèze

SUPPLÉANT : **Henri BELCOUR**
Député Sortant
Conseiller Général
Maire d'Ussel

IMP. LOMBARTEIX ET FILS - USSEL